

USCRI CONNAÎTRE SES DROITS

Guide pour les immigrés



Quel que soit votre statut migratoire, toute personne se trouvant aux États-Unis bénéficie de droits garantis par la Constitution. Ce guide sert à informer les personnes qui ne sont pas citoyens américains de leurs droits dans différentes situations impliquant les forces de l'ordre ou les agents de l'immigration.

Les lois peuvent varier d'un [État](#) à l'autre. Des règles particulières s'appliquent aux [points de contrôle](#) et aux ports d'entrée sur le territoire américain, dont les frontières et les aéroports.

Ces informations sont fournies à titre éducatif et ne remplacent pas une aide juridique. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez avez besoin d'une aide juridique, veuillez contacter un avocat.

AGENTS DES FORCES DE L'ORDRE

U.S. Immigration and Customs Enforcement (ICE)

Service de l'immigration et des douanes des États-Unis



- L'ICE effectue des contrôles dans les domiciles et sur les lieux de travail, et collabore avec certains services de police locaux.
- Vous avez le droit de garder le silence.
- Vous avez le droit d'avoir un avocat présent, mais l'ICE n'est pas obligé de vous en fournir un.

Homeland Security Investigations (HSI)



- Le HSI enquête sur la criminalité transnationale et effectue des contrôles sur les lieux de travail.
- Vous avez le droit de garder le silence.
- Vous avez le droit d'avoir un avocat présent, mais le HSU n'est pas obligé de vous en fournir un.

Police d'État / Police locale



- La police est généralement chargée de faire respecter la loi au niveau local. Certains agents de police peuvent accompagner les agents de l'immigration et les aider.
- Vous avez le droit de garder le silence.
- Vous avez le droit d'avoir un avocat présent, et la police doit vous en fournir un si vous êtes soupçonné d'avoir commis un crime.

